COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU I Envoyé en préfecture le 19/04/2023

EXTRAIT DU REGISTR Publié le 19/04/2023 ERATI DU CONSEIL (16. 074-247400682-20230411-20)

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le 19/04/2023

LD: 074-247400682-20230411-2023_064-DE

Nº 2022-064

OBJET:

Budget annexe SPANC – Vote du compte administratif 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Les Gets, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 5 avril 2023

Présents:

Mmes MARULLAZ Aube, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse;

MM. TROMBERT Fabien, DUPIEUX Gilbert, CHALENCON William, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, GREVAT Jérôme, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote:

 Procurations ont été données :

- par Rebecca VERMANT à William CHALENCON,
- par Henri-Victor TOURNIER à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

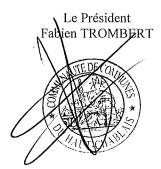
Monsieur Fabien TROMBERT, Président, quitte la séance.

Monsieur Jean-Claude MORAND, 1^{er} Vice-président, présente au conseil communautaire les résultats financiers et le compte administratif 2022 du budget annexe du Service Public d'Assanissement Non Collectif qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 663,15 € et un excédent d'investissement d'un montant de 8 400,25 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

• approuve le compte administratif 2022 du budget annexe du Service Public d'Assanissement Non Collectif qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 663,15 € et un excédent d'investissement d'un montant de 8 400,25 €.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME



Le secrétaire de séance Gérald LOMBARD